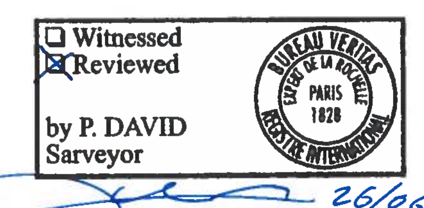
NAVIRE LE MOUTCHALAND

MANUEL PROPRIETAIRE



26/06/2015

Voir Attestation LRC/JP/201506260800

Rèf Le Moutchaland MP Rev 0 du 01/06/2015

TABLE DES MATIERES

1- Introduction ....- 3 -
2- Dimensions principales et caractéristiques (Selon ISO 8666) ....- 3 -
3- Mouillage ....- 5 -
4- Ouvertures dans la coque ....- 6 -
5- Moyens de lutte contre l'incendie ....- 6 -
6- Emplacement, description, utilisation et inspection des machines de propulsion – Indications de démarrage de propulsion ....- 6 -
7- Emplacement, description, utilisation et instructions d'inspection des installations à gaz..- 8 -
8- Barre de secours – Instructions et mise en œuvre ....- 8 -
9- Référentiels techniques ....- 9 -
10- ANNEXE A –Manuel d'utilisation du moteur réf. 62Y28199-78 ....- 9 -

1- Introduction

Le présent Manuel propriétaire est rédigé en accord avec l'annexe 240-2.06 de la Division. Ce document a été établi dans le but de décrire le navire et ses dispositions techniques.
Une copie de ce document doit toujours se trouver à bord, et le chef de bord doit prendre connaissance de son contenu.

2- Dimensions principales et caractéristiques (Selon ISO 8666)

Longueur de coque Lh :	9.60 m
Longueur à la flottaison en charge Lwl	8.74 m
Bau de coque :	3.00 m
Tirant d'eau maxi (hors propulsion)	0.23 m
Tirant d'eau maxi (avec propulsion)	0.50 m
Franc bord en charge avant (condition Mmlc)	0.492 m
Franc-bord en charge arrière (condition Mmlc)	0.370 m

Constructeur :	Ducros 33950 Cap Ferret
Date de début de construction :	1970
Dénomination ou modèle :	Chaland ostréicole 9.60 m
Matériau :	bois
Catégorie de conception :	D

Catégorie de conception D : catégorie attribuée aux navires de plaisance pour la navigation « en eaux protégées », conçus pour des voyages dans des eaux côtières protégées, des baies de petite dimension, des petits lacs, rivières et canaux, au cours desquels le vent peut atteindre la force 4 et le vagues une hauteur significative jusqu'à 0.3 mètres, avec des vagues occasionnelles, causées par exemple par des bateaux de passage d'une hauteur maximale de 0.5 mètre.

Déplacement lège (kg)	3415 kg
Charge maximale admissible (kg)	1285 kg
Déplacement à pleine charge (kg)	4 720 kg

Nombre de personnes maximales embarquées : 13

La charge maximale $m_L$est répartie comme suit (rèf ISO 12217-1)

13 Passagers	975 kg
Provision	100 kg
Eau (bouteilles)	20 kg
Réserves du bord	20 kg
Equipement optionnel	50 kg
Marge sur équipements futurs	100 kg
Combustible	20 kg
Masse m_L	1285 kg

Nota : le navire ne dispose pas d'huile de lubrification hydraulique, de réservoir fixe à eau douce, noire ou grise, de vivier, de radeau de survie ou d'annexe transportée à bord.

Déplacement lège : La masse du navire lège comprend tous les éléments de structure y compris les installations de confort les éléments de l'aménagement, le lest fixe ou mobile, les machines et leurs accessoires, les moteurs hors-bord, gréements, mouillages, ainsi que les éléments d'accastillage fixes, ou amovibles s'ils sont spécifiques au navire.

Charge maximale admissible : La charge maximale admissible comprend les personnes de 75kg pouvant être embarquées, le matériel d'armement, l'avitaillement, les fluides, consommables au maximum de remplissage des capacités fixes et amovibles, les bacs ouverts tels que viviers, baignoires et piscines complètement remplies, ainsi que les équipements collectifs de sauvetage et les embarcations annexes, lorsqu'elles sont prévues. Jusqu'à cette charge maximale, le navire satisfait aux exigences de flottabilité et de stabilité évaluées conformément aux dispositions de l'article 240-2.09 ainsi qu' à l'usage prévu notamment en matière d'autonomie en vivres, et en consommables destiné aux machines.

Longueur de coque LH (ISO 8666) :	9.60 m
Largeur de coque BH (ISO 8666) :	2.80 m
Tirant d'eau maxi lège (hors propulsion)	0.20 m
Tirant d'eau maxi lège (avec propulsion)	0.50 m
Tirant d'air maxi lège :	1.82 m
Tirant d'eau maxi en charge (hors propulsion)	0.23 m
Tirant d'eau maxi en charge (avec propulsion)	0.53 m
Tirant d'air maxi en charge :	1.79 m

Moyen principal de propulsion :	Moteur
Puissance propulsive :	36.8 kW
Masse maximale du moteur :	108 kg
Nombre et type des hélices :	1 hélice à pas fixe 4 pales
Capacité du réservoir de combustible :	24l
Vitesse en service :	8 nœuds

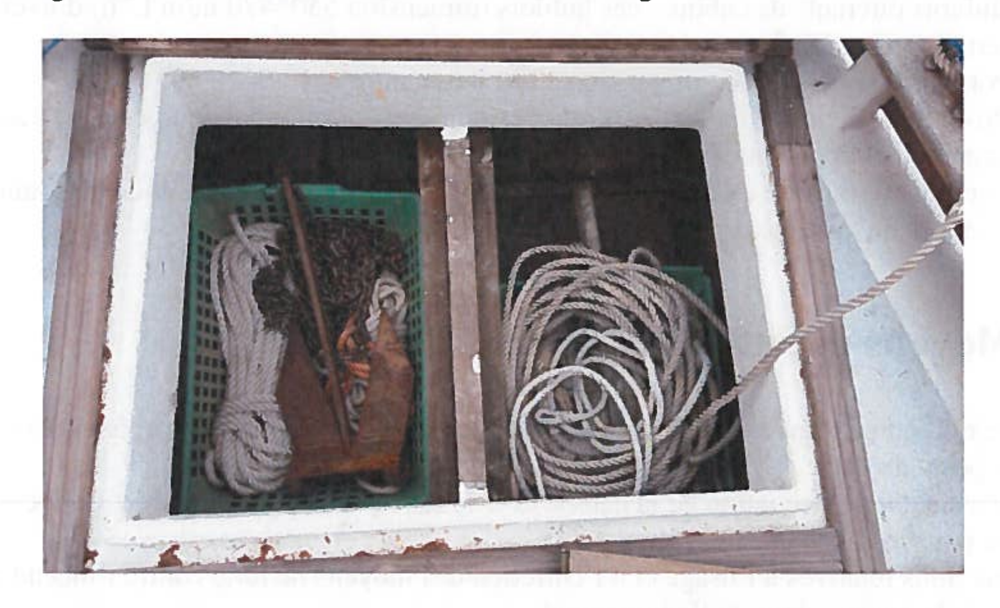
Pour l'ensemble des instructions relatives au moteur et à ses accessoires fournis par le constructeur, à son utilisation et aux précautions d'usage il convient de se référer au manuel du constructeur du moteur ref 62Y28199-78. Une copie de ce document doit toujours se trouver à bord, et le chef de bord doit prendre connaissance de son contenu.

3- Mouillage

Le navire est pourvu de 2 mouillages avant définis comme suit :

	Mouillage principal	Mouillage secondaire
Masse ancre	16 kg	7 kg
Diamètre et longueur de chaine	10m diamètre 8 mm	7m diametre8 mm
Diamètre et longueur de l'orin	10m diametre12 mm	10m diamètre 12 mm

Les mouillages avant sont stockés dans la baille à mouillage à l'avant du navire.



Une fois la longueur de mouillage souhaité atteinte, tourner l'orin sur la bite prévue à cet effet.



Nota : Cette bitte doit également être utilisée en cas de remorquage.

Un mouillage arrière constitué d'une ancre de 5 kg, de 4.5 mètres de chaine diamètre 8 mm et de 8 mètres d'orin diamètre 12 mm est également prévu. Il permet par exemple de maintenir le navire dans une position voulue. **Ce mouillage n'est pas le mouillage principal du navire.**

4- Ouvertures dans la coque

Les ouvertures dans la coque sont comme suit :

- Trappe de baille à mouillage : ce panneau (dimension de clair 610*850 m/m L*l) doit être maintenu fermé en navigation
- Hublots ouvrants de cabine : ces hublots (dimension 550*470 m/m L*h) doivent être fermés en navigation
- Porte arrière de cabine : dimension 1190 * 618 m/m h*l
- Prise d'eau de mer (diamètre 15 m/m) : équipement optionnel équipé d'une vanne, actuellement condamné via un bouchon vissé
- Sortie de pompe de cale au-dessus de la flottaison en charge max et de la flottaison à la gite lors du tassement des passagers

5- Moyens de lutte contre l'incendie

Le navire est équipé d'un extincteur 5A / 34B. Cet extincteur doit se trouver à moins d'un mètre du poste de barre.
En cas d'incendie, l'évacuation de la cabine doit se faire par la porte d'entrée. Ce local n'est pas prévu pour le couchage.
Les instructions relatives à l'usage et à l'entretien des moyens de lutte contre l'incendie sont fournies par le constructeur de l'équipement.

6- Emplacement, description, utilisation et inspection des machines de propulsion – Indications de démarrage de propulsion

Le moteur hors-bord est monté à l'arrière du navire sur une chaise relevable. En route libre et pour les manœuvres, la chaise doit être descendue au maximum.





Pour l'ensemble des instructions relatives au moteur et à ses accessoires fournis par le constructeur, à son utilisation et aux précautions d'usage il convient de se référer au manuel du constructeur du moteur réf. 62Y28199-78. Le manuel du moteur est fourni en annexe A de ce manuel.

En route libre, la chaise doit être descendue au maximum.

7- Emplacement, description, utilisation et instructions d'inspection des installations à gaz

Chapitre non applicable. Pas d'installation à gaz sur le navire.

8- Barre de secours – Instructions et mise en œuvre

La giration du navire est assurée par le moteur hors bord. En cas de rupture du câble push-pull entre le moteur et le volant, procéder comme suit :

- Avec les outils du bord, déconnecter au niveau du moteur le bras de liaison INOX entre le moteur et l'extrémité du câble.



- Visser en lieu et place la barre franche

L'utilisation de la barre franche n'est pas le moyen principal de direction du navire. Il doit être utilisé à vitesse réduite pour regagner un abris. L'inversion de marche et la commande de gaz reste à son poste d'origine. Le barreur doit porter le cordon de coupe-circuit y compris pendant l'utilisation de la barre franche.

9- Référentiels techniques

Division 240 du 28/04/2014 parue au Jo du 13/05/2014 (la « Division)
Norme EN ISO 12217-1
Norme EN ISO 8666
Norme EN ISO 12216
Manuel du constructeur du moteur réf. 62Y28199-78

10-ANNEXE A –Manuel d'utilisation du moteur réf. 62Y28199-78

Pages suivantes.